

Karttiè



© Romain Philippon

EDITO

Dans ce deuxième numéro de votre journal, vous trouverez les réponses aux questions que vous nous posez régulièrement.

- Comment bénéficier d'une mutation ?
- Sous quelles conditions puis-je changer de logement si celui que j'occupe est devenu trop grand après le départ des enfants ?
- À quoi sert la visite conseil ?
- Qui peut m'aider en cas de difficultés financières ?
- Comment puis-je activer le prélèvement automatique de mon loyer ?

Tous ces détails, une fois connus, vous facilitent le quotidien.

Enfin, comme vous le savez, l'opération MASTER MARMITE continue.

Il reste encore 3 dates pour rejoindre la compétition. Il est encore temps !

Bonne lecture à toutes et à tous

Jean -François MOSER



Un LCR pour ADÉSIR

Le quartier de Beauséjour à Sainte-Marie se développe et l'association ADÉSIR se mobilise pour favoriser la cohésion sociale et l'insertion personnelle et professionnelle des habitants.

Depuis le 1^{er} juillet 2014 la SHLMR a mis le LCR (Local Commun Résidentiel) du groupe d'habitations Bois Joli Cœur à disposition d'ADÉSIR, Centre social

La Ressource, pour proposer aux habitants du quartier des activités sportives, de loisirs et des animations culturelles.

À la rentrée des classes, un atelier musique sera ouvert pour les habitants du quartier.

Si vous êtes intéressés, contactez l'association au 0262 97 25 02 ou par e-mail à l'adresse adesir97438@orange.fr.



© David Djloux

Votre nouvelle agence

C'est fait, depuis le 21 juillet toute l'équipe de l'agence de Saint André vous accueille dans ses nouveaux locaux de l'espace Tarani au 95 Pente Sassy, face à la balance.

La première agence type a été pensée pour faciliter vos démarches et vous offrir un meilleur confort ainsi qu'aux collaborateurs de la SHLMR.

Plus d'espace, plus de bureaux pour vous recevoir, plus de services, plus moderne, ... N'hésitez pas à venir nous rendre visite et à nous donner votre avis.



609 nouveaux logements ont déjà été livrés depuis le 1er janvier.

La SHLMR prévoit de remettre cette année 1 300 clés de logements neufs aux familles sur l'ensemble de l'île.

Focus sur 2 groupes d'habitations neufs livrés en 2014.



Notre Dame du Rosaire

Le groupe d'habitation situé sur la commune de Bras Panon a été inauguré le 28 février. La remise des clés aux 37 familles en présence de M. le Maire a été l'occasion de remettre à chacune un assortiment de plantes aromatiques pour agrémenter de futurs potagers dans les jardins de la résidence.

Situés dans les écarts de Bras Panon, les 27 appartements et les 10 maisons individuelles, bénéficient d'une vue imprenable sur la plaine et le littoral.

Le prélèvement automatique, c'est plus pratique !

Optez pour le prélèvement automatique afin de régler votre loyer mensuel à la SHLMR. Il permet, avec votre autorisation écrite, de prélever sur votre compte la somme correspondant au montant de votre loyer et des charges.

Les avantages du prélèvement automatique :

- Plus besoin de vous déplacer en Agence ni faire la queue pour payer votre loyer.
- Aucun risque d'oublier de payer ou de payer en retard ce qui évite les pénalités
- Une seule démarche à faire et tout est automatique : zéro tracas !

Vous continuerez à recevoir votre quittance de la même manière. Si vous changez de compte, il vous suffit d'envoyer votre nouveau RIB à la SHLMR. Si vous quittez votre logement, un simple courrier permet de résilier le prélèvement.

Non seulement le prélèvement automatique est gratuit, mais en plus il vous fait gagner du temps.



Les Salins

Le groupe d'habitations les Salins a été livré le 10 mars. Comme son nom le laisse penser, il est situé à la Saline les Bains, à quelques mètres du lagon. Les 23 LLS jouissent d'un emplacement exceptionnel au calme, au cœur de la station balnéaire. Et les locataires ne s'y trompent pas : « L'endroit est calme et nous sommes proches de la plage », « le prix des logements privés d'une superficie équivalente dans le secteur est sans comparaison », « le quartier est bien, nous avons une bonne entente avec les voisins. » **Nous leur souhaitons de profiter pleinement de leur nouveau logement et du lagon.**





Rejoignez-nous sur Facebook

Retrouvez l'actualité, les photos et les vidéos des animations proposées par la SHLMR sur Facebook.

Les deux événements phares « Master Marmite » et « Mi Danse mon Quartier » ! comptent déjà plus de 3000 fans.

À la rentrée, vous pourrez également suivre la page « SHLMR développement local » qui présentera plus largement les activités organisées sur toute l'île par les associations de quartier et les locataires avec l'appui des équipes de la SHLMR.

La SHLMR est également présente sur les réseaux sociaux professionnels : LinkedIn et Viadeo.

Concertons-nous !

La SHLMR a mis en œuvre 4 Conseils de Concertation Locative Décentralisés (CCLD) qui regroupent les logements de plusieurs agences en fonction de l'implantation de notre patrimoine sur l'ensemble de l'île. Un Conseil de Concertation Locative Général réalise la synthèse des travaux des CCLD.

Ces instances sont composées de représentants des locataires (CNL, CLCV, CSF,...) et de salariés de la SHLMR. Les sujets abordés ont trait le plus souvent aux travaux, aux charges et au loyer. Lors de ces Conseils, on évoque aussi, tous les problèmes quotidiens que vous rencontrez.

Au mois de juin 2014, l'ensemble des CCLD et CCLG a été réuni. A cette occasion, vos représentants nous ont interpellés sur de nombreux sujets. Lors du CCLD SUD, la CNL a félicité la SHLMR pour la prise en compte du handicap dans l'adaptation des logements du parc existant. Il faut le souligner, le représentant de la CNL au CCLG a fait les éloges de la gestion des charges récupérables réalisée par la SHLMR.

En effet, ce représentant, nous a dit pouvoir comparer la gestion des charges, effectuée par la société qui gère le groupe auparavant, et la SHLMR aujourd'hui.

Ils ont également vivement apprécié l'intervention des responsables de la Direction de la Maintenance du Patrimoine qui ont présenté le Plan Pluriannuel de Travaux (PPT) et expliqué son déploiement.

Nous avons convenu de distribuer à vos représentants une synthèse de ce plan chaque année afin qu'ils puissent vous relayer l'information.

Difficultés financières : des équipes à votre écoute.

Si vous rencontrez des difficultés à payer votre loyer, il est important que vous en parliez avec votre agent de secteur ou votre conseiller social SHLMR. «*Étant sur le terrain, face aux locataires notre rôle est très important et passe avant tout par l'écoute, précise Henrick LAURET, agent de secteur à Plateau Caillou. Pour ma part j'essaie de faire comprendre au locataire que face à son impayé, la SHLMR peut avoir des solutions à proposer.*».

Si vous signalez vos difficultés rapidement, la SHLMR pourra mettre en place des mesures d'accompagnement adaptées à votre situation : accord de règlement échelonné, plan d'apurement, changement de logement pour un loyer moins élevé, ... plusieurs solutions sont possibles.

Les conseillers sociaux de la SHLMR peuvent également venir en soutien : «*Lorsque les locataires saisissent le service social dès le début de leur difficulté, nous arrivons à trouver des solutions qui permettent d'éviter des difficultés plus importantes !* » témoigne Angélique VERDIER, conseillère sociale à l'agence de Saint-Pierre.

Dès la première difficulté financière, rapprochez vous des services de la SHLMR. Des professionnels sont à votre écoute pour vous aider.



Vos démarches

Vous voulez changer de logement ?

Chaque année, vous êtes environ 400 locataires à bénéficier d'une mutation dans le parc de la SHLMR

Vous voulez changer de logement ?

Vous pouvez faire une demande de mutation auprès de la SHLMR, pour changer de résidence ou obtenir un nouveau logement dans la même résidence.

Pour cela il faut respecter certaines conditions :

- Votre famille s'agrandit et votre logement devient trop petit.
- Votre logement est trop grand.
- Votre loyer est trop élevé
- Vous avez besoin d'un logement adapté pour des raisons de santé.
- Votre lieu de travail a changé...

Tous les dossiers sont étudiés au cas par cas par le service Attributions de logements de la SHLMR.

Economisez avec la visite conseil

La SHLMR met en place de nouveaux services pour mieux vous accompagner.

La visite conseil est réalisée par votre agent de secteur lorsque vous donnez votre préavis de départ.

Ce rendez-vous est très important pour vous. Un pré état des lieux est réalisé pour vous permettre d'identifier les travaux de remise en état à votre charge, à réaliser avant l'état des lieux définitif.

Avec la visite conseil et le soutien de votre agent de secteur, la SHLMR vous conseille pour que vous puissiez réaliser vous-même les petits travaux qui vous permettront de rendre un logement propre et d'éviter ainsi de devoir payer la remise en état réalisée par la SHLMR à votre place.



Saint Denis
31, rue Léon Dierx
Ruisseau Bât. A
97400 Saint-Denis
Tél. : 0262 41 10 10
Fax : 0262 21 81 58

Calebassiers
0262 28 21 65

Plateau Caillou
0262 55 55 58

St Pierre
0262 25 15 28

Ruisseau
0262 94 23 23

Ste Marie
0262 53 91 49

St Louis
0262 91 90 10

St André
0262 58 16 66

Le Port
0262 42 12 53

Le Tampon
0262 57 55 95

www.shlmr.fr